

# AUBERGE DES VERGERS

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### *Extrait du procès-verbal*

---

2020 juillet 15

Meyrin

Présents : Anne Peter ; Christine Regard ; Cyril Royez ; Natacha Savadogo ; Gail Hunter ; Charles Fréchette ; Alfred Brungger ; Aleksandra Suermondt , Claire-Lise Stehlé, Jean-Pierre Cêtre, Evelyne Növenberg, Patrick Burri, Gabriel Cédille, Timothée Fontolliet, Steve Vionnet, Sandra Gaspar Rivoalan, Olivia Boutay, Sarah Halkoutsakis

Excusés :

*Distribution : présents et excusés*

---

Cyril Royez, Président, ouvre la séance à 18h50 en s'excusant pour les minutes de retard et souhaite la bienvenue aux participants de la 4ème assemblée générale de l'Auberge des Vergers.

### **1. Approbation de l'ordre du jour**

Aucune demande ni ajout n'est formulé.

**L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### **2. Approbation du PV de l'AG du 12 juin 2019**

Un membre demande à ce que les postes du comité soient précisés dans la liste.

Un membre demande à corriger le nom de Claire-Lise sur la première page du PV

Un membre demande de corriger vérificateurs à vérificatrices aux comptes à la page 2

**Le PV de l'Assemblée Générale statutaire du 12 juin 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### **3. Nomination de deux scrutateurs-trices**

Sarah Halkoutsakis et Anne Peter sont nommées scrutatrices pour cette Assemblée Générale.

### **4. Présentation et approbation du rapport d'activité 2019**

Timothée Fontolliet présente le rapport d'activité 2019. Les points importants : Comité concentré à finaliser le chantier et ouvrir l'Auberge. Plusieurs mois de retard sur l'ouverture, passant de septembre 2019 à juillet 2020. Retard dû à la gestion des travaux et à la pandémie COVID-19. Des subventions ont permis de financer lesdits travaux.

L'ensemble du comité est très heureux d'avoir ouvert début juillet et remercie le travail fourni par Gabriel Cédille, Aubergiste, pour son travail bénévole conséquent durant les mois précédant l'ouverture.

Seul le restaurant et le bar sont ouverts pour le moment. La salle culturelle n'est pas encore terminée et des subventions sont en court afin de financer l'achat des instruments. L'ouverture est prévue pour septembre. Les chambres vont être finalisées d'ici le mois d'août 2020.

Quelques chiffres : 1 aubergiste, 8 membres de comité. 520 heures de réunions par le comité. La coopérative est passée de 46 membres à 113 membres (est considéré membre, les personnes ayant payé leur cotisation). Une quarantaine de nouveaux membres se sont inscrits durant les 4 semaines de crowdfunding au mois de juin 2020. CHF 625'864 de subventions principalement pour la salle culturelle dont CHF 388'154 pour la construction de l'isolation « box-in-box de la salle.

Charles Fréchette, coordinateur culturel, apporte quelques précisions sur les achats et les constructions à finaliser tels que les installations techniques (son et lumière), les rideaux de scène, etc. La majorité devrait être terminée pour septembre. L'achat des instruments doit se faire via d'autres demandes de subventions. L'ensemble des instruments arrivera vraisemblablement après l'ouverture de la salle.

Cyril Royez prend la parole pour remercier Tim Fontollet et Charles Fréchette pour leur travail sur les demandes de subventions.

### **Présentation et approbation des comptes 2019**

Natacha Savadogo présente les comptes 2019. Ceux-ci ont été révisés par Anne Peter et Sandra Gaspar-Rivoalan. La totalité des produits se monte à CHF 16'061,00. La totalité des charges se monte à CHF 17'351,45. Le résultat net est donc une perte de CHF 1'290,45.

Elle explique que les subventions reçues n'entrent pas dans le calcul annuel afin de ne pas fausser les chiffres. Cela explique la légère perte alors que la coopérative possède d'importantes liquidités assignées spécifiquement à la construction de l'Auberge et de sa salle culturelle.

Cyril explique que le comité étant concentré sur la construction de l'Auberge, aucune activité permettant de faire rentrer de l'argent ne fut organisée en 2020 comme c'était le cas auparavant avec l'espace chantier, la journée des Vergers, etc

Des précisions sont apportées sur la fondation Qualité de Vie de Quartier (FQVQ). Cette dernière a permis de financer 1,2 millions à travers les loyers des coopératives sur 5 ans.

Lecture du rapport des vérificatrices aux comptes par Anne Peter. Cette dernière (ainsi que par Sandra Gaspar-Rivoalan) valide le travail de la trésorière et propose à l'AG d'en faire de même.

Le président précise que le choix de la fiduciaire sera voté plus tard dans la séance.

**Le rapport d'activité 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**Les rapports des comptes tels que présentés sont approuvés à l'unanimité des membres présents.**

### **Présentation et approbation du budget 2020**

Gabriel présente le budget 2020 d'investissement. Une précision est apportée : l'engagement du budget est déjà en partie réalisé, l'AG ayant dû être repoussée en raison des conditions sanitaires exceptionnelles. **Description**

Un membre demande si on a un budget de fonctionnement et pas uniquement d'investissement.

Cyril répond positivement et propose de le présenter si des personnes sont intéressées à le voir. Gabriel donne les chiffres pour l'année 2020 du budget mis à jour en juin suites aux retards d'ouverture et à la pandémie de COVID-19. **Description** : CHF 600'000 de produits. CHF 260'000 de ressources humaines. Les charges totales se montent à 630'000. Pertes 19'000 Perte 1ère année de 46000.??

Olivia Boutay explique que ce budget est basé sur une occupation restreinte de l'Auberge. Actuellement, les chambres sont à 0% et le restaurant fonctionne à 50%. Est prévu pour la suite : année 2 : 80% d'une année standard. (CHF 800'000 de produits. CHF 330'000 de ressources humaines et des charges totales se montant à 78'000frs. Exploitation 22000frs. Résultat : CHF 13'000 de pertes) ??

Année 3 : 90% année standard. Charges CHF 850'000. Exploitation 40000. Résultat : CHF 4000

Cyril indique avec le sourire qu'il faut que chacun y mette du sien pour faire marcher l'Auberge ne consommant et en logeant familles et amis. Il explique le business plan de l'Auberge divisé selon les 4 activités de l'auberge. Restaurant = pas de gain. Salle culturelle = perte. Bar = gain. Chambres = gain (initialement) et c'est ce qui est critique actuellement avec la crise sanitaire. D'où l'importance de loger des gens pour éviter un crash du bilan financier 2020.

Un membre propose de recevoir un mail type qui peut être envoyé à son entourage pour promouvoir les chambres.

Un membre demande à ce que le budget d'exploitation soit disponible (avec l'ensemble des documents sur le site de l'Auberge dans la section « coopérateur »).

Le budget 2020 est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

### **Décharge du Conseil d'Administration**

La décharge du conseil d'administration est approuvée à l'unanimité des membres présents.

## **5. Election du conseil d'administration et du président, du vice-président et du trésorier**

Jean-Pierre Cêtre prend la parole pour expliquer son départ du comité. Il invoque des raisons personnelles ne le permettant plus de suivre le rythme. Il remercie le comité « de base » avec qui il a débuté l'aventure de l'Auberge des Vergers. Il explique l'importance d'avoir suffisamment de représentant de l'art culinaire au sein du comité qui est actuellement majoritairement représenté par des membres ayant pour premier intérêt, la culture.

Le président rend hommage à Jean-Pierre qui est remercié par de nombreux applaudissements. Timothée explique que Jean-Pierre a fait officiellement part de sa décision quelques minutes avant l'AG et que le comité n'avait donc pas de bouquet à lui remettre maintenant mais que l'assemblée pouvait l'applaudir encore une fois.

Présentation de Charles Menger, seul nouveau candidat à vouloir rejoindre le comité. Habitant de Voisinage, fondateur de Radio Vostok, ingénieur du son, passionné de musique et de radio.

Explication donnée par le comité sur le statut des membres du comité (Charles Fréchette) possédant un contrat rémunéré au sein de l'Auberge. Ces membres sont révoqués au Registre du Commerce et perde ainsi leur droit de signature. Ils peuvent rester membre à titre consultatif.

Christine Regard explique sa démission du poste de vice-présidente par un manque de possibilité d'implication. Elle pense que quelqu'un d'autre devrait reprendre ce rôle. Le président propose Timothée Fontolliet pour reprendre le poste.

Le reste du comité se représente en bloc aux mêmes postes. Ce qui donne le comité suivant :

- Cyril ROYEZ, Président
- Timothée FONTOLLIET, Vice-président
- Natacha SAVADOGO, Trésorière
- Olivia BOUTAY, Membre
- Christine REGARD, Membre
- Steve VIONNET, Membre
- Charles FRECHETTE, Membre (sans droit de signature)

### **Une nouvelle candidature est proposée**

- Charles MENGER, Membre

**L'assemblée élit ce nouveau comité de huit personnes et leur postes respectifs par applaudissement et à l'unanimité des membres présents.**

### **Contrôleuses aux comptes et fiduciaire**

**Anne Peter et Sandra Gaspar-Rivoalan sont réélues comme contrôleuses aux comptes à l'unanimité des membres présents.**

Gabriel Cédille présente la fiduciaire choisie : La société **XXX** est spécialisée dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration. Son mandat coûtera CHF 7'000/an et gèrera l'ensemble des tâches comptables de l'Auberge.

**La fiduciaire **XXX** est acceptée à l'unanimité.**

## **6. Exercice 2020**

Proposition du comité d'augmenter la cotisation annuelle de CHF 20 (CHF 30 à CHF 50). Les cotisation famille seront à CHF 90 au lieu de CHF 100.

Une membre demande ce qui justifie cette augmentation et si l'idée est d'augmenter régulièrement. Explication du coordinateur : l'ouverture de l'Auberge implique des augmentations de charges (cartes membre, gestion informatique, etc.). Le président explique que des avantages compensent aussi cette augmentation. 10% rabais sur

le plat du jour. Accès réservation salle culturelle, 10% sur les chambres et 10% sur la programmation culturelle. Certains membres se demandent s'ils ont payé leur cotisation 2020. Il était annoncé que les membres 2019 n'auraient pas à payer de cotisation avant l'ouverture. Tous les membres auront une nouvelle cotisation à payer en janvier 2021.

**L'augmentation de la cotisation à CHF 50 est acceptée à l'unanimité moins une abstention et sera appliqué avec effet immédiat.**

Steve Vionnet explique en quelques mots l'utilisation du site internet afin d'automatiser au maximum les tâches administratives et de gestion des membres. Ces derniers pourront réaliser toutes les réservations nécessaires (cuisine, salle culturelle, billet spectacle, aide, etc) en créant un profil sur le site. Un e-mail leur sera prochainement envoyé.

Le coordinateur explique qu'il existe des groupes de travail dans lesquels peuvent s'inscrire (via le site internet) les membres intéressés. Il existe actuellement les groupes aménagement ; Communication ; Culture ; Alimentation.

La manifestation « Meyrin les bains à laquelle participait l'Auberge fut une réussite globale sur les deux soirs de participation. Bon risotto des coopérateurs, concerts de jazz manouch entre autres. Bravo à l'ensemble des personnes impliquées dans l'événement.

L'ensemble des documents administratifs liés à l'AG seront prochainement disponibles sur la section « coopérateur du site. Un membre demande à ce que les membres qui se (re)présente soient annoncé avant l'AG.

Certains mentionnent l'importance de tenir informer les membres et que la communication soit simple et efficace entre le comité et les membres.

## **7. Divers**

Pas de divers

**L'assemblée est clôturée à 20h42 et est suivie d'un apéritif.**